

# CONTRAT DE RÉFORME SECTORIELLE DE L'APPUI BUDGÉTAIRE DE L'UNION EUROPÉENNE POUR LE CYCLE BUDGÉTAIRE 2017 – 2019.

## **MONTANT : 63 MILLIARDS FCFA.**

Cet appui vise à appuyer le Gouvernement du Cameroun dans la mise en œuvre de sa Stratégie de Développement du Secteur Rural, en particulier la partie adressant l'augmentation de la productivité des exploitations familiales agricoles.

### **Par ce programme, l'Union européenne appuiera trois (03) réformes essentielles :**

- o la mise en place d'un système d'accès aux principaux intrants et aux services agro-pastoraux;
- o le désenclavement de nombreuses zones de production
- o l'amélioration de la gestion des ressources financières allouées au secteur.

Les ressources du Fonds Européen de Développement seront mobilisées par des transferts financiers vers le compte du trésor public, dont une partie importante en fonction de la mise en œuvre effective des réformes prévues. Le programme de réforme sectorielle qui fera l'objet d'un dialogue sectoriel régulier avec les Ministères concernés.

Ce financement s'inscrit également dans le cadre d'une concertation avec le Fonds Monétaire International, de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et de l'Agence française de développement, en soutien aux réformes structurelles en cours au Cameroun.

Près de 50% du Programme Indicatif National du 11ème FED, convenu entre le Cameroun et l'UE, pour la période 2014-2020, est prévu d'être mis en œuvre sous forme d'appui budgétaire.